

Journal d'un jeune instituteur [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **3 (1874)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039867>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE KILOMÈTRE ET LA LIEUE.

1. *Question.* Une lieue vaut 4 kilomètres 8 hectomètres. Dites combien 5 lieues font de kilomètres.

Solution. 5 lieues valent 5 fois 4 kilom. = 20 kilom. ; 5 lieues valent encore 5 fois 8 hectom. = 40 hectom. ou 4 kilom. ; 20 plus 4 = 24 kilom. — R. 5 lieues font 24 kilomètres.

2. *Question.* Réduire 8 lieues en kilomètres.

Solution. 8 lieues = $8 \times 4 = 32$ kilom. ; 8 lieues = $8 \times 8 = 64$ hectom. ou 6 kilom. 4 hectom. ; 32 plus 6,4 = 38,4 kilom. — R. 8 lieues valent 38 kilom. 4 hectom.

3. *Question.* Combien 50 kilomètres font-ils de lieues ?

a) *Solution.* 50 kilom. valent 50 fois 1,000 mètr. = 50,000 mètr. Nous aurons autant de lieues que 4,800 mètr. (1 lieue) seront contenus dans 50,000 mètr. ou 48 dans 500, ou 24 dans 250. Le $\frac{1}{24}$ de 250 = $10 \frac{5}{12}$ lieues.

b) *Solution.* Un kilom. = $\frac{5}{24}$ de lieue, 50 kilom. = $50 \times \frac{5}{24} = \frac{250}{24}$ ou $10 \frac{5}{12}$. — R. 50 kilom. valent $10 \frac{5}{12}$ lieues.

4. *Question.* Réduire 30 kilom. en lieues.

Solution. 30 kilom. = $30 \times 1,000 = 30,000$ mètres. Autant de fois nous pourrions mettre 4,800 mètres, c.-à-d. une lieue, dans 30,000 mètres, autant de lieues nous aurons. 4,800 dans 30,000, ou 48 dans 300, ou mieux encore 24 dans 150, ou, en fin de compte, le $\frac{1}{12}$ de 75 = $6 \frac{3}{12}$ lieues. — R. 30 kilom. font $6 \frac{1}{4}$ lieues.

(A suivre).

A. PERRIARD, inst.

JOURNAL D'UN JEUNE INSTITUTEUR.

Jeudi, 15 mars. — Mon cahier serait encore dans le coin où il dormait depuis longtemps, si je n'avais pas vu des fleurs et entendu les premiers gazouillements d'une mésange. Ces annonceuses du printemps m'ont donné une joie dont je veux laisser ici le souvenir.

Un bouquet de primevère, c'est si joli, surtout lorsqu'on peut y entremêler quelques violettes au doux et suave parfum. Le jaune si délicat de la primevère, s'étalant au ressuscitant soleil de mars, symbolise la première jeunesse, l'âge où les pas s'affermissent, l'intelligence s'éveille, les affections se forment ; temps où les parents éprouvent au sujet de leurs enfants les plus grandes joies. La belle fleur que l'enfance!... Quant à la violette,

Modeste en sa couleur, modeste en son séjour,
Franche d'ambition, toujours cachée sous l'herbe.

elle a été trop souvent chantée par les poètes et tous les amants de Flore pour qu'on puisse sans redites la vanter encore. J'aime à la voir, humble et gentille, à moitié cachée dans le gazon verdoyant, sourire timidement au soleil et se tenir comme prête à rentrer dans la terre à la première menace d'une gelée ou d'une nouvelle couche de neige. Je suis reconnaissant envers les violettes printanières des gros bons baisers qu'elles m'ont valus dans mon enfance, lorsque, après avoir épié de loin leur apparition, je parvenais à en composer un bouquet pour ma mère. Doux souvenirs !... Aujourd'hui, je reçois d'autres baisers ; l'ennui, la souffrance, le souci de l'avenir, les déchirantes et éternelles séparations.... Mais j'avais résolu, en lisant le chap. XII de l'*Imitation*, de ne plus me laisser aller à mes idées noires ; m'y voilà de nouveau. Je m'arrête : ne finissons pas par des lamentations et de tristes retours une page commencée par l'inscription d'une joie. Louons le Seigneur avec les fleurs et les oiseaux.

Vendredi. 16. — Pendant l'école, ce soir, un malingre et souffreteux garçon de neuf ans s'est mis tout-à-coup à pleurer. Il y avait sur sa figure douce et intelligente tant de souffrance que j'ai eu le cœur navré. « Qu'as-tu mon petit Célestin ? — Je n'ai pas diné, j'ai faim. » C'était si vrai, à entendre sa voix et à voir ses yeux ! Toute la classe était émue, et moi, n'ayant rien sous la main à lui donner, je n'ai pu m'empêcher de l'embrasser comme pour le nourrir de mon affectueuse compassion. Bientôt il put manger et sécher ses larmes. Pauvre cher orphelin, élevé par une marâtre orgueilleuse et grossière ! Comment peut-il être si sage et si doux après les exemples qu'il a sous les yeux ! Oh ! pourquoi ne suis-je pas assez riche pour me charger de ce petit ange ! Jamais autant qu'aujourd'hui j'ai pensé à l'argent et désiré d'en avoir beaucoup.

Samedi, 17. — Le petit Célestin m'a occupé toute la soirée et une partie de la nuit. Il faudra que j'intéresse à son sort quelques bonnes âmes de la paroisse... La cloche m'appelle à la messe.

(*Soir.*) On m'annonce pour mardi prochain la visite de l'école. Semblable nouvelle n'a plus le don de m'émouvoir. Il y a deux ou trois ans, c'était différent, le cœur m'en battait quinze jours à l'avance. Que de soins et de préparatifs ! Je faisais de beaux titres aux cahiers de mes élèves ; j'y corrigeais de ma main les trop nombreuses fautes ; je donnais les derniers coups de crayon à

quelques dessins non achevés. Mais la grande affaire, c'était de ranger habilement les élèves dans les tables, de telle façon qu'il fût facile aux plus faibles de copier tous leurs devoirs écrits ; je n'avais garde de leur dire de le faire ; c'eût été immoral ; mais ils comprenaient parfaitement la chose.

La veille de l'examen, on lavait les fenêtres et les tables, brossait soigneusement le plafond, appendait des tableaux aux parois, ouvrait toutes les cartes de géographie, disposait dans les allées des fauteuils et de jolies chaises. Ces décors, joints à la parfaite propreté des enfants, impressionnaient agréablement messieurs les examinateurs à leur entrée dans la salle et étaient loin de nuire au bon résultat de la visite. On sait l'influence qu'exercent sur l'esprit les objets extérieurs.

Aujourd'hui, j'y mets moins de temps et de façon ; d'abord parce que la salle d'école est toujours propre et en bon ordre ; en second lieu parce que je ne cherche plus à tromper. Mes élèves ont d'ailleurs bien travaillé et sont prêts à le montrer.

Mais ce que j'ai entendu désapprouver et que j'ai de la peine à comprendre, c'est la manière de faire des inspecteurs. Ils entrent, s'installent au bureau, prennent la parole, commandent, dirigent, interrogent, sans plus s'occuper du maître que s'il n'existait pas. Il n'est pas étonnant que celui-ci, en guise de passe-temps, cherche à venir en aide aux élèves, leur fasse des signes expliqués à l'avance, et leur souffle en passant l'accord d'un participe ou la solution d'un problème. Pourquoi l'instituteur n'est-il pas chargé d'interroger lui-même les enfants sur les points ou les branches indiquées par les examinateurs ? Il y a plusieurs manières d'adresser des questions, et celle qui embarrasse le moins est certainement celle à laquelle on est habitué. La parole du maître mettrait les enfants tout à fait à leur aise ; ils répondraient avec plus d'assurance, et M. l'inspecteur pourrait juger à la fois et la capacité du maître et les connaissances des élèves. Il est assez étonnant que dans les établissements d'instruction supérieure, les professeurs soient appelés à adresser eux-mêmes les questions, et que ce mode naturel ne soit pas suivi pour les écoles primaires.

Lundi, 19 mars. — Fête de S. Joseph, époux de la Ste-Vierge et protecteur de l'Eglise catholique. J'ai lu la vie du saint et je ferme mon livre avec cette pensée. Comme il était humble ! Oui, l'humilité domine tout dans cette grande figure, comme dans celles

de Jésus et de Marie. Mettons à côté de ces exemples notre nullité et notre orgueil : il y a de quoi nous faire rentrer sous terre de honte. Vraiment, pourquoi suis-je si orgueilleux ? Est-ce à cause de la beauté de ma figure ou de l'élégance de ma personne ? Mon miroir me répond en se moquant de moi ; je tiens en effet plus d'Esopé, l'esprit à part, que de Narcisse ou d'Adonis. Est-ce peut-être à cause de ma belle fortune ? Elle est là, dans ce portefeuille, rempli de demandes d'argent, auxquelles je ne puis faire droit.... Et mon instruction donc ! n'ai-je pas le droit d'en être fier et ne justifie-t-elle pas suffisamment mon orgueil ? Un peu de réflexion me fait ici rougir. Hélas ! que sais-je ? Presque rien : quelques règles de grammaire, un certain nombre de faits historiques, le nom d'une dizaine de littérateurs ; avec cela un peu d'arithmétique et de dessin, quelques notions d'histoire naturelle et c'est tout. Beau bagage, en vérité. Et puis, dit l'*Imitation*, si vous croyez savoir beaucoup de choses et les bien comprendre, assurez-vous qu'il y en a encore beaucoup plus que vous ignorez. Ne vous élevez donc point dans des sentiments d'orgueil ; mais plutôt avouez votre ignorance.

CHRONIQUE.

FRIBOURG. — D'après le tableau récapitulatif dressé par la Direction de l'Instruction publique, les fonds d'école se répartissaient comme suit au 31 décembre 1872.

DISTRICTS	NOMBRE D'ÉCOLES	NOMBRE D'ÉLÈVES	FONDS D'ÉCOLE		Subventions DE L'ÉTAT
			Fr.	C.	
Sarine.	63	3,447	465,771	73	1,940
Singine	38	2,594	146,729	20	2,330
Gruyère	58	3,283	452,873	27	1,680
Lac	48	2,810	578,743	25	1,400
Broye.	53	2,423	275,590	60	2,040
Glâne.	57	2,216	436,611	93	1,870
Veveyse	30	1,291	140,031	32	680
	347	18,064	2,496,351	30	11,940
Au 31 Xbre 1871, les fonds s'élevaient à			2,295,039	14	
Augmentation en 1872,			201,312	16	